

DECLARATION CONTRE LA FERMETURE DE LA SOCIETE AEROFARM

La CGT- Cosmeva s'indigne contre la fermeture prévue en juin de la société Aérofarm de Marseille qui appartient au groupe Fareva.

Il y a encore quelques mois tout allait bien et brutalement les 50 salariés apprennent qu'ils vont perdre leur travail, et eux comme beaucoup d'autres vont connaître une dégradation de leur condition d'existence. Cela alors que le groupe Fareva a les moyens de maintenir ces 50 emplois à Marseille.

La CGT- Cosmeva tient à exprimer notre solidarité avec les salariés d'Aérofarm dans toutes les actions qu'ils pourraient entreprendre contre cette fermeture.



DECLARATION CONTRE LA FERMETURE DE LA SOCIETE AEROFARM

La CGT- Cosmeva s'indigne contre la fermeture prévue en juin de la société Aérofarm de Marseille qui appartient au groupe Fareva.

Il y a encore quelques mois tout allait bien et brutalement les 50 salariés apprennent qu'ils vont perdre leur travail, et eux comme beaucoup d'autres vont connaître une dégradation de leur condition d'existence. Cela alors que le groupe Fareva a les moyens de maintenir ces 50 emplois à Marseille.

La CGT- Cosmeva tient à exprimer notre solidarité avec les salariés d'Aérofarm dans toutes les actions qu'ils pourraient entreprendre contre cette fermeture.



DECLARATION CONTRE LA FERMETURE DE LA SOCIETE AEROFARM

La CGT- Cosmeva s'indigne contre la fermeture prévue en juin de la société Aérofarm de Marseille qui appartient au groupe Fareva.

Il y a encore quelques mois tout allait bien et brutalement les 50 salariés apprennent qu'ils vont perdre leur travail, et eux comme beaucoup d'autres vont connaître une dégradation de leur condition d'existence. Cela alors que le groupe Fareva a les moyens de maintenir ces 50 emplois à Marseille.

La CGT- Cosmeva tient à exprimer notre solidarité avec les salariés d'Aérofarm dans toutes les actions qu'ils pourraient entreprendre contre cette fermeture.